MOT INTRODUCTIF DE MADAME LE MINISTRE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT A L'OCCASION DES RENDEZ-VOUS DU GOUVERNEMENT

Thème : « Groupe consultatif PND 2016-2020 : Cap sur l'Emergence ; Enjeux et opportunités pour la Côte d'Ivoire »

- **Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, les Directeurs Centraux et Chefs de Services ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Organes de Presse ;**
- **Mesdames et Messieurs les acteurs du secteur privé,**
- **Honorables invités ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

C'est un réel plaisir pour moi de prendre la parole ce matin à l'occasion des rendez-vous du Gouvernement dont le thème est « **Groupe Consultatif PND 2016-2020 : Cap sur l'Emergence ; Enjeux et Opportunités pour la Côte d'Ivoire** ».

Je voudrais saluer et remercier l'ensemble de mes Collègues, membres du Gouvernement, pour leur présence effective qui donne un cachet spécial à cette rencontre.

Ces remerciements s'adressent particulièrement, à Monsieur le Ministre de l'Economie Numérique et de la Poste, Porte-parole du Gouvernement, pour sa présence à mes côtés au rendez-vous du Gouvernement, dans cet espace de référence de prise de parole des membres du Gouvernement.

Il me plait également de saluer et d'exprimer mes remerciements au CICG pour cette heureuse initiative qui donne périodiquement l'occasion à un membre du Gouvernement d'exposer sur les actions de son département.

Ces rencontres permettent également de rendre régulièrement compte à nos compatriotes et à nos partenaires internationaux de l'état d'avancement des principales actions menées par l'équipe gouvernementale et d'en fixer les perspectives.

Permettez-moi de revenir sur un certain nombre de points pour faciliter les échanges avec l'auditoire. Mon exposé liminaire s'articulera autour des points suivants :

- **Défis de développement en 2011 ;**
- **Bilan du précédent Groupe Consultatif**
- **Orientations stratégiques du PND 2016-2020 ;**
- **Principaux agrégats du cadrage macroéconomique du PND ; et**
- **Organisation du Groupe consultatif à Paris**

Comme vous le savez, **l'ambition de S.E.M. le Président de la République est de faire de la Côte d'Ivoire, un pays émergent à l'horizon 2020**.

L'émergence à l'horizon 2020 se prépare depuis son accession à la magistrature suprême, à travers des actions visant à :

- **rétablir la sécurité et l'état de droit ;**
- **consolider la réconciliation et la paix ;**
- **relancer l'économie ; et**
- **restaurer l'image du pays.**

En effet, le Gouvernement a renoué avec sa tradition de planification et l'a mise au cœur de l'action publique. La nouvelle stratégie de développement de la Côte d'Ivoire a été déclinée en deux étapes et a pour objectif de réduire significativement la pauvreté et faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.

Le premier Plan National de Développement (PND 2012-2015) devait poser les fondements de l'émergence, quand le second (PND 2016 - 2020) s'attèlerait à accélérer la marche vers le but visé en 2020.

Avec la mise en œuvre du premier Plan, la Côte d'Ivoire a enregistré des progrès rapides grâce aux nombreuses réformes relatives à la réorganisation de l'Administration, à la restructuration de l'Armée et au redéploiement des services de sécurité publique sur l'ensemble du territoire.

De ces faits, la réunification du pays et le retour progressif à la normale sont effectifs. En outre, les conditions de sécurité et de gouvernance ont été améliorées, ainsi que l'image du pays et la confiance dans les institutions nationales a été renforcée.

La Côte d'Ivoire est devenue aujourd'hui, l'une des économies les plus dynamiques d'Afrique Subsaharienne, voire du monde avec une croissance moyenne annuelle de **9,4% sur la période 2012-2015**.

Cette croissance a été tirée par la production agricole, les investissements publics et privés et les services bénéficiant notamment de la montée d'une classe moyenne urbaine.

Ces performances économiques se sont traduites par un accroissement de plus de 25% du revenu réel par habitant dans un contexte d'inflation maitrisée en dessous de la norme communautaire de 3%.

Le secteur privé a fortement contribué à la mise en œuvre du PND à travers notamment les investissements massifs dans les secteurs énergies et miniers (mine de TONGON), les explorations pétrolière et gazière, ainsi que la mise en place de plusieurs unités de transformation dans les secteurs du café, du cacao et de la noix de cajou.

Sur la période 2012-2014, l'investissement du secteur privé s'élève à 4 669 milliards de FCFA contre une prévision de 3 946 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 118,3%. Son rôle moteur de la croissance économique est ainsi pleinement réaffirmé.

Je voudrais saluer nos partenaires pour leur appui inestimable à la mise en œuvre du PND 2012-2015. Il me plaît à cet égard, de

rappeler à votre bon souvenir que le besoin de financement destiné à l'investissement public à mobiliser lors du Groupe Consultatif de 2012 était de 2017,1 milliards de FCFA (4 milliards de dollars).

Les annonces officielles des partenaires s'élevaient à 4 319 milliards de FCFA (8,6 milliards de dollars US) dont 1 102,4 milliards de FCFA (2,2 milliards de dollars US) de financements acquis et 3 217 milliards de FCFA (6,4 milliards de dollars US) de nouveaux financements.

Sur la période 2013-2015, le niveau de mobilisation des financements extérieurs s'est élevé à **2501,9 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 76,6% des 3 217 milliards de FCFA des engagements du groupe consultatif au titre des nouveaux financements.**

En dépit de ces performances, les progrès demeurent lents sur le plan social. La demande sociale est pressante compte tenu du niveau élevé de la pauvreté et du chômage des jeunes et de l'accès insuffisant à certains services sociaux de base.

C'est pourquoi, le SEM Alassane OUATTARA a placé son nouveau mandat sous le signe de la réconciliation des cœurs et des esprits, d'une justice égale pour tous, de la bonne gouvernance, de l'accélération de l'emploi des jeunes, de la poursuite de l'amélioration des infrastructures, des conditions de vie et du pouvoir d'achat de nos concitoyens, ainsi que de l'industrialisation, notamment notre agriculture, par le développement de chaines de valeur avec la transformation des produits.

Avec les performances économiques enregistrées au cours des dernières années, la Côte d'Ivoire, entame ainsi la période 2016-2020 avec des atouts majeurs et des acquis obtenus depuis 2012.

Le PND 2016-2020, qui tire des leçons de la mise en œuvre du premier Plan et s'appuie sur les fondements de la Vision « Côte d'Ivoire 2040 », ambitionne de réaliser l'émergence à l'horizon 2020 et de réduire la pauvreté.

Pour y arriver, il s'appuie sur les cinq piliers :

- **Pilier 1** : Le Renforcement de la qualité des institutions et de la gouvernance ;

- **Pilier 2 :** L'accélération du développement du capital humain et du bien-être social ;

- **Pilier 3** : L'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation ;

- **Pilier 4** : Le développement des infrastructures harmonieusement réparties sur le territoire national et la préservation de l'environnement et enfin ;

- **Pilier 5** : Le renforcement de l'intégration régionale et de la coopération internationale.

Le PND 2016-2020 projette un taux de croissance de 9,8% en 2016, 8,9% en 2017, 8,8% en 2018 ; 8,3% en 2019 et 8% en 2020. Le volume des actions du PND 2016-2020 est chiffré à 30 000 milliards FCFA (50 milliards de dollars) dont près de 11 300 milliards pour le gouvernement et environ 18 700 milliards représentent le financement attendu du secteur privé.

Nous sommes convaincus que c'est le secteur privé qui contribuera à accélérer le développement économique du pays. C'est le secteur privé qui, tout en étant la principale source d'emplois, va stimuler l'innovation et le transfert de technologie.

La vision du Président de la République est que seul un partenariat gagnant-gagnant à long terme entre le secteur privé et le secteur public permettra à l'économie de prospérer de façon durable.

C’est pourquoi, le secteur privé occupe une place de choix dans la stratégie de développement avec près de 62% du financement du PND 2016-2020.

Je voudrais lancer un appel à tous, partenaires au développement, secteur privé national et international, société civile, de nous accompagner pour assurer un succès franc au Groupe Consultatif, en vue du financement du PND 2016-2020.

Du 17 au 18 mai 2016, le Gouvernement de Côte organise avec l’appui de ses partenaires au développement, le Groupe Consultatif pour la mobilisation des financements du Plan national de Développement PND 2016-2020.

Le besoin de financement recherché et destiné à l’investissement public est estimé à 4 425 milliards de FCFA soit 7,4 milliards de dollars sur la période 2017-2020

La réunion de Paris contribuera à mobiliser les ressources externes en complément aux efforts nationaux.

Partenaires techniques et financiers, secteur privé national et international, ensemble, mettons le Cap sur l’Emergence de la Côte d’Ivoire pour une croissance partagée.

Je vous remercie.